



Bruges

Le 25/03/2024

DEC-2024-24

PTO/Centre juridique/GA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20240325-DEC-2024-24-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024

Publication : 11/04/2024

DÉCISION

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020.03.05 du 10 juillet 2020, reçue à la Préfecture de la Gironde le 10 juillet 2020, concernant les attributions du Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du Maire n°2024-PERM-13 en date du 31 janvier 2024, reçu en Préfecture de la Gironde le 1^{er} février 2024, portant délégation de fonction à Frédéric GIRO, 1^{er} Adjoint au Maire, délégué à la culture, à l'animation de la ville, à la vie associative et aux finances,

CONSIDÉRANT que la municipalité a souhaité organiser un spectacle intitulé **SOIRÉE PAS DE DEUX**, le 05 avril 2024 à l'Espace Culturel Treulon, sis avenue de Verdun à Bruges (33520),

CONSIDÉRANT le **contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle SOIRÉE PAS DE DEUX** proposé par la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux dont le siège social est situé Place de la Comédie BP90095 33025 BORDEAUX CEDEX, représentée par son Directeur Général, Monsieur Emmanuel HONDRÉ,

Le Maire DÉCIDE,

- **De signer** le contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle **SOIRÉE PAS DE DEUX** avec la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux (SIRET 440 423 960 00010) prévu le 05 avril 2024 à l'Espace Culturel Treulon,
- **De payer** à la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux, sur présentation d'une facture, la somme de **7 500€ HT** soit **7 912,50€ TTC (TVA 5,5%)**,
- **De prendre en charge** directement les frais de publicité et de promotion du spectacle ainsi que les droits d'auteur et les droits voisins éventuels,

La dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.

Fait et décidé les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie conforme au registre des décisions.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,



Frédéric GIRO